



CLUB D'ECHECS « LA TOUR, PREND GARDE ! » DE ST PRYVE-OLIVET

Site internet : <http://ltpg.fr>

Adresse e-mail : ltpg@orange.fr

FICHE D'INSCRIPTION JEUNES SAISON 2014/2015

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur (*)

Demeurant

Inscris ma fille, mon fils (*) date de naissance

Tél portable e-mail

Nom de l'école primaire ou du collège (*) classe

Pour information, je souhaite que l'on propose à mon enfant de participer :

- Aux interclubs par équipes **OUI / NON (*)**

Je joins mon règlement de€. (chèque à l'ordre de Club d'Echecs de St Pryvé-Olivet) comprenant la licence de la Fédération Française des Echecs ainsi qu'une assurance Groupama.

Les licences sont à retirer au club pendant les heures des séances sauf si vous joignez une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.

- J'autorise mon enfant à effectuer les déplacements (à pied, en voiture ou en car) nécessaires pour participer aux animations proposées (participation avec votre accord à un tournoi d'Echecs, une sortie de fin d'année ou pour une activité spécifique...) **OUI / NON (*)**

- A partir du principe d'une participation par roulement de tous les parents concernés, pouvez-vous assurer le transport de jeunes à l'occasion de différents types de tournois (au moins une fois par an). **OUI / NON (*)**

- En cas d'accident, j'autorise l'animateur ou le responsable présent à contacter le SAMU, qui prendra toute mesure utile pour une éventuelle intervention chirurgicale d'urgence ou pour toute hospitalisation : **OUI / NON (*)**
(Le jeu d'Echecs est une activité calme... Nous tenons tout de même à vous signaler que, jusqu'à présent, nous n'avons eu aucun accident à déplorer.. !)

- Nous rappelons que le fait d'accepter des adhérents mineurs au sein de l'association, ne dégage pas les personnes (parents ou tuteur légal...), qui autorisent les enfants à venir au club, de toute responsabilité. Celles-ci restent totalement engagées tant que l'adhérent mineur n'a pas été confié directement à un responsable de l'association, pour la durée de l'activité (il en est de même pour le retour d'un enfant seul ou accompagné).

- L'adhérent s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur du club.

IMPORTANT : A l'issue de chaque séance,

Signature(s) des parents :

- J'autorise mon enfant à rentrer seul(e)

A, le

- Mon enfant rentrera uniquement accompagné(e)

Je m'engage à passer prendre mon enfant à l'heure prévue.

(*) Rayez la mention inutile